



**Compte rendu de l'Assemblée générale de
Antiquité-Avenir. Réseau des Associations liées à l'Antiquité
Samedi 18 novembre 2017 à 14h**

Amphithéâtre 2B Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 12, place du Panthéon, 75005 Paris.

Associations présentes et représentées : Association le Latin dans les Littératures Européennes (ALLE) : Cécilia Suzzoni ; Association des Professeurs d'Histoire et Géographie (APHG) : Christine Guimonnet, Violeta Martinez-Auriol, Marc Charbonnier ; Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur (APLAES) : Dominique d'Almeida, Claude Brunet, Nathalie Cros, secrétaire d'Antiquité-Avenir ; Association des Professeurs de Lettres (APLettres) : Sylvie Nourry-Namur ; Association des Professeurs de Français et Langues Anciennes en Classes Préparatoires Littéraires (APFLA-CPL) : Florence de Caigny ; Athéna : Fabrice Robert ; Arrête ton char ! : Philippe Cibois ; Les Clionautes (Bruno Modica, Cécile Dunouhaud, Martin Veber, Trésorier d'Antiquité-Avenir) ; Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes (CNARELA) : François Martin, Sylvie Pédroaréna ; Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université (SoPHAU) : Jean-Christophe Couvenhes, secrétaire des États généraux ; Catherine Grandjean ; Méditerranées (Jacques Bouineau, président d'Antiquité-Avenir, Didier Colus) ; Mnémosyne (Sophie Lalanne) ; Société des agrégés de l'Université (Jean-Michel Léost) ; Société des Études Latines (Dominique Briquel) ; Thalassa (Lionel Sanchez).

Associations excusées : Les Argonautes ; Association pour les Journées de l'Antiquité ; Association pour l'Encouragement des Études Grecques en France (AEEGF) ; les Amis de la Villa Kérylos ; Association Française d'Histoire Économique (AFHE) ; Association Guillaume Budé ; Association Luxembourgeoise des Professeurs de Latin et de Grec (ALPLG) ; les Amis de Carthage ; Association des Historiens du Droit de l'Ouest (AHDO) ; Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public (APPEP) ; le Calame d'or ; Compitum ; Fortuna Juvat ; International Association for Assyriology ; Kallirrhoe ; Rallye latin ; Sauvegarde de Enseignements Littéraires (SEL) ; Société des Études Syriaques ; Société Française d'Archéologie Classique (SFAC) ; Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur (SIES), Sorbonne Antique ; SEMEN-L ; THAT.

L'assemblée générale commence à 14h10 par une présentation des présents. Le quorum est atteint.

1- Vote de l'approbation du PV de la dernière assemblée générale.

Le PV de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

2- Vote de l'approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3- Intégration de nouveaux membres.

Le président Jacques Bouineau rappelle les conditions d'intégration des nouvelles associations au réseau Antiquité-Avenir, qui figurent dans les statuts et le règlement intérieur. L'intégration des associations suivantes, présentées par le directoire, est approuvée à l'unanimité : l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public, l'Association des Historiens du Droit de l'Ouest, l'Association Guillaume Budé, l'International Association for Assyriology, la Société des Études Syriaques et l'association Sorbonne Antique.

4- Rapport moral, présenté par le président.

• Les objectifs :

Jacques Bouineau rappelle tout d'abord la philosophie d'ensemble du réseau, animé par tout ce qui a trait aux sciences de l'Antiquité, ainsi que les valeurs qui nous réunissent. Notre référence commune est la charte adoptée le 13 juin 2015 par les membres fondateurs d'Antiquité-Avenir.

Il souligne en second lieu une nécessité matérielle : trouver des fonds. Pour l'heure, la recherche de financements se fait dans la perspective des prochains États Généraux de l'Antiquité.

• Le Directoire s'est réuni à cinq reprises durant l'année écoulée :

- Le 21 janvier 2017 : la réunion a porté sur la diffusion des informations au sein des associations membres et l'utilisation des réseaux sociaux.
- Le 11 mars 2017 : le point a été fait sur les actions en cours, sur le positionnement d'Antiquité-Avenir face aux élections présidentielles, et il a été décidé d'interpeller les candidats, puis le gouvernement élu.
- Le 10 juin 2017 : les membres du Directoire ont préparé les Rendez-vous de l'Histoire de Blois et le Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau. Il a également été question de l'élargissement du réseau et des États Généraux de l'Antiquité.
- Le 23 septembre 2017 : le travail s'est poursuivi sur le dossier à la Présidence de la République et aux ministères. Le courrier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a débouché sur une audience, dont l'ensemble des membres d'Antiquité-Avenir ont reçu un compte-rendu. Le point a été fait sur l'organisation de la table ronde d'Antiquité-Avenir aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, ainsi que sur la participation de notre réseau au Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau. Il a été également question de l'ouvrage collectif du Comité d'Honneur et de l'élargissement du réseau.
- Le 18 novembre 2017 : le Directoire s'est réuni pour préparer l'assemblée générale de l'après-midi, pour avancer dans la mise en forme de l'ouvrage du Comité d'Honneur et pour faire un point d'étape sur l'organisation des prochains États Généraux de l'Antiquité.

• Les actions du Directoire :

- Actions qui ont été menées durant l'année ou sont encore en cours :

Accroître notre visibilité et notre puissance suppose d'intervenir dans le débat public et de proposer à des associations que nous pensons proches de nous de nous rejoindre (c'était un objectif que nous nous étions fixé l'année dernière lors de l'AG et que nous n'avons jamais perdu de vue durant les réunions du directoire) : nous avons donc travaillé à l'intégration de nouveaux membres, c'est une action à poursuivre.

En ce qui concerne la visibilité, il avait été envisagé de recourir à des cartes de visite (celle du président a révélé à plusieurs occasions son efficacité), et à une publicité via des tracts de présentation comme ceux qui ont été distribués à Blois aux Rendez-Vous de l'Histoire. Il serait sans doute bon de renforcer la diffusion de notre « marque » : *flyers, mugs, T-shirts*, etc. peuvent être envisagés pour les États Généraux de l'Antiquité. Il faudra songer également à la signalétique lors de cette manifestation. Violeta Auriol-Martinez propose une aide dans ce domaine. À ce moment il est rappelé la nécessité urgente de déposer le nom d'Antiquité-Avenir à l'INPI. C'est désormais chose faite, et tout est en ordre. Dans une perspective plus scientifique, nous avons aussi envisagé d'utiliser le réseau « Academia Edu ». Enfin, l'annuaire du réseau a été considérablement enrichi par la contribution de la CNARELA et de la Société des Agrégés de l'Université, que nous tenons à remercier.

La lettre ouverte envoyée à la presse destinée à interpeler les candidats à l'élection présidentielle a été diffusée sur le site d'Antiquité-Avenir et mise en ligne sur celui du *Point*.

Les lettres au Président de la République et à sept ministres (Premier, Intérieur, Éducation nationale, Enseignement supérieur, Culture, Affaires étrangères, Affaires européennes) ont reçu cinq réponses. L'Élysée, les Affaires étrangères et l'Éducation nationale n'ont pas répondu. En revanche, la directrice de Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, Anne-Sophie Barthez, a reçu les représentants d'Antiquité-Avenir le 1^{er} septembre 2017 : le compte rendu de cette audience peut être consulté sur notre site.

La place de l'Antiquité dans l'enseignement secondaire est également une préoccupation d'Antiquité-Avenir, qui conserve toute la vigilance nécessaire à cet égard. Dans ce domaine les actions sont menées plus spécifiquement par des membres d'Antiquité-Avenir, soutenus par le réseau.

Les Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le 6 octobre 2017, ont été l'occasion pour Antiquité-Avenir d'organiser une table ronde, animée par Cécile Michel, sur le thème suivant : « Découvertes antiques aux sources des sciences et techniques contemporaines ? » La vidéo est mise en ligne sur notre site.

Le Festival d'histoire de l'art de Fontainebleau aura lieu en juin prochain, et la participation d'Antiquité-Avenir s'organise. Il est souhaitable que nous participions à de grandes manifestations culturelles nationales, et que nous y fassions état de l'existence de notre réseau : ainsi l'opération *Odyssée 24*, le Festival de la philosophie en Lozère, le Festival du *peplum* d'Arles, le Festival des idées Paris, etc.

Le projet d'une anthologie historique de la littérature grecque a été proposé pour la première fois par Luigi Sanchi à la suite de l'assemblée générale de 2016 : la réalisation de l'ouvrage suit son cours, et nous attendons la réunion du 16 décembre du comité de pilotage pour savoir quelle sera la position d'Antiquité-Avenir dans l'entreprise.

L'ouvrage du Comité d'honneur, dont la publication est prévue pour le printemps 2018 fera l'objet d'un point spécifique, tout comme la prochaine session des États Généraux de l'Antiquité.

Pour l'aider à mener à bien toutes ces actions, le Directoire fait appel à des « experts », membres d'associations qui font partie du réseau, et qui interviennent sur des domaines précis : il s'agit de Romain Vignest (APLettres), de Dominique d'Almeida, Emilia N'Diaye, Stavroula Kefallonitis et Anne Sinha (APLAES) ; Georges Miroux (SoPHAU). Leur contribution est importante et précieuse, et nous tenons à les en remercier au nom de tous.

- Certains projets non aboutis sont également à signaler :

- La création d'une fondation : c'est un projet à long terme, que nous ne perdons pas de vue.
 - L'organisation d'un colloque en Tunisie : sans suite pour le moment.
 - Euroclio 2018 : la question centrale reste celle du financement. Marc Charbonnier (APHG) a, à ce sujet, des avancées à présenter.
 - La participation au colloque annuel de la Villa Kerylos.
 - La prise de contact avec le responsable d'une exposition de reconstitutions de machines de l'Antiquité.
 - La participation à une émission de radio (IDLN) : pour le moment, ce sont des questions d'agenda qui ont empêché le président de répondre à cette invitation.
- Questions diverses formulées au cours de la précédente assemblée générale, et n'ayant pas eu de suite pour le moment :
- Traduire un court texte de présentation d'Antiquité-Avenir en plusieurs langues. Ce pourrait être la Charte. Toutes les initiatives sont les bienvenues.
 - Prospecter du côté des enfants, qui sont l'avenir : regarder du côté de la littérature de jeunesse par exemple.
 - Réfléchir à des textes antiques qui offrent une perspective sur l'actualité (l'exemple est donné d'un extrait des *Lois* de Platon, où il est question des femmes).

Ces questions méritent d'être suivies.

• Site et réseaux sociaux : v. le point 7 de l'OdJ.

• Discussion :

La discussion s'ouvre par des questions de Sophie Lalanne (Mnémosyne) :

- Pourquoi ce projet de fondation ? La réponse est principalement financière : en tant qu'association, Antiquité-Avenir ne peut avoir d'activité lucrative, et la menée à bien de tous nos projets exige des fonds. La fondation pourrait être un cadre approprié, même si pour le moment il est très prématuré de l'envisager.
- L'association Arista, qui organise des voyages scolaires et universitaires, a-t-elle été invitée à nous rejoindre ? Et avons-nous un court texte de présentation à envoyer à nos contacts pour élargir le réseau ? On peut orienter vers le site d'Antiquité-Avenir, et diffuser la Charte. Il faudrait aussi mettre en ligne le tract rédigé par Émilie Ndiaye, et distribué à Blois. Jean-Christophe Couvenhes (SoPHAU) insiste sur l'idée de « réseau » qui implique une profusion d'initiatives.
- Dans nos démarches auprès des ministères, envisageons-nous de demander la reconnaissance des langues anciennes comme langues à part entière, avec l'horaire d'enseignement correspondant ? François Martin (CNARELA) rappelle les différentes avancées dans le domaine de l'enseignement des langues anciennes depuis l'élection présidentielle. En principe, on devrait en voir les effets (rétablissement des horaires de langues anciennes) à la rentrée 2018.
- Avons-nous demandé à être reçus par Pascal Charvet, inspecteur général honoraire à qui le ministère de l'éducation nationale a demandé un rapport sur l'enseignement des langues anciennes ? François Martin expose les différentes consultations de professeurs de langues anciennes par les différents ministères depuis l'élection, ainsi que les rencontres avec Pascal Charvet. Jean-Christophe Couvenhes souligne que notre combat englobe toutes les sciences

de l'Antiquité, dont pas uniquement le latin et le grec, et qu'il est nécessaire d'articuler les visions. François Martin à cet égard rend hommage à la vision englobante qu'Antiquité-Avenir a su maintenir, notamment au cours de son audience au MESRI.

Jean-Christophe Couvenhes encourage tous ceux qui le souhaitent à rédiger des textes dans lesquels les connaissances antiques peuvent servir à éclairer un point d'actualité, tel l'article sur le Brexit proposé par Jacques Bouineau et mis en ligne sur le site. Florence de Caigny (APFLA-CPL) suggère que ce pourrait être une idée pour une prochaine publication d'Antiquité-Avenir. L'idée emporte une large adhésion et est à suivre.

5- Rapport financier, présenté par le trésorier.

Le présent rapport financier rend compte des recettes et des dépenses intervenues entre l'ouverture du compte bancaire d'Antiquité-Avenir et le 18 novembre 2017, date de la présente Assemblée générale, soit une période de 17 mois.

Solde au 22 juin 2016 (ouverture du compte bancaire d'Antiquité-Avenir)		0
NATURE DES OPERATIONS	RECETTES	DEPENSES
Frais de création d'association		44
Frais bancaires juin-déc 2016		60
Frais bancaires 2017 janv-oct 2017 (Gestion + CB)		153
Abonnement Internet 2016		86,26
Assurance MAIF (1ère cotisation en 2017)		77,01
RVH 2016 : Transport		110,78
RVH 2016 : Restauration		117,5
RVH 2017 : Inscription table-ronde		132
RVH 2017 : Transport		380
RVH 2017 : Hébergement		146,06
RVH 2017 : Restauration		147,3
Frais de correspondance		14,2
Cotisations 2016-2017	1832	
Premières cotisations 2017-2018	335	
TOTAL	2167	1468,11
Solde au 18 novembre 2017		698,89

Le quitus est voté à l'unanimité moins une abstention.

6- Actions à venir.

- Jacques Bouineau fait le point sur le projet de publication de l'ouvrage du Comité d'honneur. On a proposé aux membres du Comité d'honneur de rédiger un court texte (environ 10 000 signes), sur ce que représentent pour eux les mots « Antiquité » et « Avenir ». L'ouvrage sera publié aux Belles Lettres.

Au jour de l'assemblée générale, 21 des membres du Comité d'honneur qui avaient accepté la proposition ont remis leur texte, 7 ont confirmé qu'ils le feraient, 4 ont renoncé et 8 n'ont pas donné suite.

La remise du manuscrit est prévue le 1^{er} décembre, les membres du Directoire et les « experts » se répartiront la relecture et la mise en forme du manuscrit.

- Jean-Christophe Couvenhes présente les États Généraux de l'Antiquité qui se tiendront en Sorbonne les 8 et 9 juin 2018.

Le programme est en train d'être finalisé : il tient compte des sensibilités et équilibres nécessaires au réseau. Il est fait lecture de la présentation du projet (**cf. fichier joint**).

L'organisation est pilotée par les deux secrétaires des États Généraux, Maria Teresa Schettino et Jean-Christophe Couvenhes. À cette occasion sera présenté l'ouvrage collectif du Comité d'honneur.

Les ÉGA auront leur propre site internet.

Pour le budget et les questions financières, nous aurons l'aide d'un « expert » de la SoPHAU, Georges Miroux. Pour l'heure, il a été décidé de faire appel à des fondations pour trouver des fonds.

7- La communication, le site, la page Facebook, twitter.

Marc Charbonnier (APHG) souhaite des précisions sur la marche à suivre pour diffuser auprès des membres du réseau des informations émanant d'associations membres. Cette tâche incombe aux secrétaires, aidés par Martin Veber pour l'administration du site. Un formulaire de mise en ligne est accessible sur le site.

Nous tenons à remercier encore une fois Stavroula Kefallonitis et Anne Sinha, qui se chargent avec une grande efficacité de la diffusion des informations et de la communication sur les réseaux sociaux.

8- Renouvellement du directoire.

Les statuts prévoient un directoire de 15 membres, dont 5 membres de droit (répartis entre APLAES et SoPHAU), 7 membres fondateurs et 3 membres actifs.

Le réseau étant encore jeune, les candidatures des membres actifs ne permettront pas de pourvoir les trois postes. Il y a en revanche 9 candidats parmi les membres fondateurs.

Jacques Bouineau propose, au nom du Directoire, que l'on associe au Directoire les deux membres fondateurs qui ne seront pas élus comme « directeurs associés » avec voix délibérative, en attendant la prochaine assemblée générale.

Philippe Cibois (Arête ton Char !) propose de revenir sur les statuts et de procéder à des convocations générales en lieu et place des réunions du directoire. Nathalie Cros, secrétaire du réseau (APLAES), tient à rappeler que, comme en témoigne le rapport moral, le travail du Directoire implique un engagement régulier et un suivi sérieux des dossiers, ce que l'organisation proposée ne saurait permettre.

La proposition est adoptée par 17 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.

Le vote est réalisé à bulletin secret : chaque association qui possède une voix coche sur le bulletin distribué 7 membres fondateurs et 2 membres actifs.

Résultat des votes (21 votants) :

- Pour les membres fondateurs :
 - o APHG (Christine Guimonnet) : 21 voix

- CNARELA (François Martin) : 20 voix
 - Méditerranées (Jacques Bouineau) : 20 voix
 - ALLE (Cécilia Suzzoni) : 19 voix
 - Les Clionautes (Martin Veber) : 16 voix
 - SdAU (Jean-Michel Léost) : 14 voix
 - APLeTTres (Romain Vignest) : 13 voix
 - SEL (Monique Trédé) : 12 voix
 - Arrête ton Char ! (Philippe Cibois) : 7 voix
- Pour les membres actifs :
- Sorbonne Antique (Pierre Clanet) : 19 voix
 - International Association for Assyriology (Cécile Michel) : 18 voix

La composition du Directoire est donc la suivante :

5 membres de droit : Claude Brunet et Nathalie Cros (APLAES), Jean-Christophe Couvenhes, Antonio Gonzales et Maria Teresa Schettino (SoPHAU).

7 membres fondateurs : Jacques Bouineau (Méditerranées), Christine Guimonnet (APHG), Jean-Michel Léost (Société des Agrégés), François Martin (CNARELA), Cécilia Suzzoni (ALLE), Martin Veber (Les Clionautes), Romain Vignest (APLeTTres).

2 membres actifs : Pierre Clanet (Sorbonne Antique), Cécile Michel (International Association for Assyriology).

2 directeurs associés : Philippe Cibois (Arrête ton Char !), et Monique Trédé (Sauvegarde des Enseignements Littéraires).

Tirage au sort du tiers renouvelable du Directoire :

- En 2018 : la Société des Agrégés, l'International Association for Assyriology et la CNARELA.
- En 2019 : les Clionautes, ALLE et Sorbonne Antique.
- En 2020 : APLeTTres, APHG et Méditerranées.

La séance est levée à 16h30.

À l'issue de l'assemblée générale, le Directoire se réunit pour désigner :

- le président : Jacques Bouineau
- le trésorier : Martin Veber
- les secrétaire et secrétaire adjoint : Nathalie Cros et Antonio Gonzales
- les secrétaire et secrétaire adjoint des ÉGA : Maria Teresa Schettino et Jean-Christophe Couvenhes